

Lettre ouverte à nos concitoyens,

À la suite de nouvelles dégradations sur la commune et après concertation avec l'ensemble des élus, nous avons décidé de porter à votre connaissance l'ensemble des incivilités commises depuis le début de notre mandat.

Cintré, comme toutes les communes, n'échappe pas aux actes de vandalisme qui, ces derniers temps, visent directement certains élus. Ces actions malveillantes ont, certes, pour conséquence de créer un trouble parmi les élus mais ont une répercussion, non négligeable, en terme financier : Réparations, Remplacements et à chaque fois intervention de nos services techniques.

Nous rappelons à nos concitoyens que la totalité du coût de ces dégradations est supportée par l'ensemble des habitants. A défaut de pouvoir endiguer de façon pérenne ce type d'agissement, la municipalité a fait le choix de porter plainte systématiquement.

Le dépôt d'une plainte déclenche une enquête qui, menée à son terme, entraîne des poursuites judiciaires avec toutes les conséquences qui en découlent pour le ou les mis en cause

L'objectif de ce courrier est non seulement de vous informer sur les faits souvent inqualifiables par leur nature mais également d'essayer de sensibiliser au comportement respectueux du bien commun. De susciter le dialogue au sein des familles, des amis, des quartiers et ainsi, toujours dans la bienveillance, inciter les auteurs de ces actes à prendre conscience de la portée et de l'impact de leurs méfaits.

Nous privilégierons toujours la discussion plutôt que la répression mais pour cela, il nous faut pouvoir identifier nos interlocuteurs.

Lettre ouverte à nos concitoyens,

À la suite de nouvelles dégradations sur la commune et après concertation avec l'ensemble des élus, nous avons décidé de porter à votre connaissance l'ensemble des incivilités commises depuis le début de notre mandat.

Cintré, comme toutes les communes, n'échappe pas aux actes de vandalisme qui, ces derniers temps, visent directement certains élus. Ces actions malveillantes ont, certes, pour conséquence de créer un trouble parmi les élus mais ont une répercussion, non négligeable, en terme financier : Réparations, Remplacements et à chaque fois intervention de nos services techniques.

Nous rappelons à nos concitoyens que la totalité du coût de ces dégradations est supportée par l'ensemble des habitants. A défaut de pouvoir endiguer de façon pérenne ce type d'agissement, la municipalité a fait le choix de porter plainte systématiquement.

Le dépôt d'une plainte déclenche une enquête qui, menée à son terme, entraîne des poursuites judiciaires avec toutes les conséquences qui en découlent pour le ou les mis en cause

L'objectif de ce courrier est non seulement de vous informer sur les faits souvent inqualifiables par leur nature mais également d'essayer de sensibiliser au comportement respectueux du bien commun. De susciter le dialogue au sein des familles, des amis, des quartiers et ainsi, toujours dans la bienveillance, inciter les auteurs de ces actes à prendre conscience de la portée et de l'impact de leurs méfaits.

Nous privilégierons toujours la discussion plutôt que la répression mais pour cela, il nous faut pouvoir identifier nos interlocuteurs.

Dégradations des 4 dernières années : (non exhaustive/non chronologique)

- Tags d'insultes sur la route,
- Extincteurs percutés,
- Défibrillateur volé,
- Dégradation des fresques sur le gymnase,
- Dégradation des décorations de Noël,
- Tags sur les chemins pédestres,
- Tags sur les abris de bus,
- Tags sur la mairie,
- Dégradation du local du terrain de foot,
- Vol de décoration florale,
- Détérioration du revêtement du parc de jeux,
- Abattage d'un arbre,
- Bris de vitre sur bâtiments municipaux,
- Pneus crevés,
- Feux de poubelles au gymnase,
- Vol de piège à ragondins,
- Appels téléphoniques menaçants anonymes.

Dégradations des 4 dernières années : (non exhaustive/non chronologique)

- Tags d'insultes sur la route,
- Extincteurs percutés,
- Défibrillateur volé,
- Dégradation des fresques sur le gymnase,
- Dégradation des décorations de Noël,
- Tags sur les chemins pédestres,
- Tags sur les abris de bus,
- Tags sur la mairie,
- Dégradation du local du terrain de foot,
- Vol de décoration florale,
- Détérioration du revêtement du parc de jeux,
- Abattage d'un arbre,
- Bris de vitre sur bâtiments municipaux,
- Pneus crevés,
- Feux de poubelles au gymnase,
- Vol de piège à ragondins,
- Appels téléphoniques menaçants anonymes.